

Opérations	Dates
MODIFICATION DU CHOIX DE COURS <i>Date limite pour modifier son choix de cours (inscription) de la session Automne 2019.</i>	Le jeudi 11 juillet à 16 h. Après cette date , les modifications devront se faire pendant la période d'ajustement d'horaire au mois d'août.
ANNULATION D'INSCRIPTION <i>Date limite d'annulation d'inscription avec remboursement.</i>	Le jeudi 8 août à 23 h 59. Après cette date , aucun remboursement.
RÉVISION DE L'ÉVALUATION FINALE <i>Date limite de demande de révision de l'évaluation finale pour les cours de la session Été 2019.</i>	Le mercredi 7 août à 16 h. Après cette date , aucune demande n'est acceptée.
PÉRIODE D'ACCUEIL <i>Certains étudiants peuvent être convoqués à des rendez-vous, des tests ou invités à des activités d'accueil.</i>	Du jeudi 15 août au mercredi 21 août.
RÉCUPÉRATION DES HORAIRES <i>Récupération des horaires dans le système Col.NET.</i>	Du vendredi 16 août à 7 h au jeudi 22 août à 6 h. Le premier jour, accès par programme selon un horaire établi. Après cette date , l'inscription est annulée et il faut faire une demande au SRAM pour revenir étudier au Collège à une session ultérieure.
VIGNETTE DE STATIONNEMENT Tirage au sort	Inscription au tirage dans Col.NET IMPORTANT : Veuillez consulter le module STATIONNEMENT dans votre dossier Col.NET pour les détails.
MODIFICATION D'HORAIRE <i>Possibilité de déplacer des cours à un autre moment de la semaine dans le système Col.NET.</i>	Du vendredi 16 août à 16 h au mercredi 22 août à 6 h. AVIS : des frais de 25 \$ par modification d'horaire sont facturés à l'étudiant. Après cette date , l'horaire est définitif et ne peut plus être modifié.
ATTRIBUTION DES CASIERS <i>Sélection d'un casier dans le système Col.NET.</i>	À partir du lundi 19 août à 9 h. AVIS : Pour conserver votre casier, vous devez installer un cadenas sur votre casier avant le 19 septembre. Après cette date , il est possible d'obtenir un casier en tout temps car le système est accessible en permanence.
AJUSTEMENT D'HORAIRE <i>Ajustement de l'horaire (ajout ou retrait de cours) au Registrariat, local B-2421 ou par téléphone.</i>	Retrait : Du mardi 5 au mercredi 21 août de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h. Ajout : Du mardi 5 au jeudi 15 août de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h Après cette date , aucune récréation ou ajustement d'horaire.
DÉBUT DES COURS	Le jeudi 22 août
CHANGEMENT DE PROGRAMME <i>Période de demande de changement de programme pour la session Hiver 2020.</i>	Du vendredi 23 août au jeudi 31 octobre à 23 h 59. Après cette date , aucune demande n'est acceptée.
ABANDON DE COURS <i>Date limite d'abandon de cours <u>sans mention d'échec</u> au bulletin.</i>	Le jeudi 19 septembre avant 16 h. Après cette date , aucun abandon n'est accepté. Par conséquent, tous les cours inscrits à l'horaire sont maintenus et la mention échec est portée au bulletin à la fin de la session.
FRÉQUENTATION SCOLAIRE <i>Date de début du recensement des clientèles.</i>	Le vendredi 20 septembre. Après cette date , pour chacun des cours, l'étudiant doit indiquer dans Col.NET s'il fréquente encore ou non le cours pour retrouver l'accès aux services Col.NET.
CHOIX DE COURS (INSCRIPTION) <i>Pour la session Hiver 2020.</i>	Du mardi 8 octobre à 7 h au mardi 15 octobre avant 23 h 59. Après cette date , perte de l'accès aux services Col.NET. Des frais administratifs de 50\$ sont exigés aux retardataires jusqu'au jeudi 29 novembre à 23 h 59.
PAIEMENT DES FRAIS <i>Date limite de paiement des frais de la session Hiver 2020.</i>	Le mardi 15 octobre avant 23 h 59. Après cette date , des frais administratifs de 50\$ sont exigés aux retardataires jusqu'au jeudi 28 novembre à 23 h 59.
FIN DES COURS	Le vendredi 13 décembre.
ÉPREUVE UNIFORME DE FRANÇAIS	Le mercredi 18 décembre de 8 h 30 à 13 h.
PÉRIODE D'ÉVALUATION	Du lundi 16 décembre au vendredi 20 décembre.
REMISE DES NOTES FINALES <i>Date limite de remise des notes finales de la session Automne 2019 par les professeurs.</i>	Le lundi 30 décembre à 16 h.
ÉMISSION DES BULLETINS	Le vendredi 3 janvier. Note : Les bulletins officiels ne sont pas postés. Ils sont disponibles dans Col.NET.
RÉVISION DE L'ÉVALUATION FINALE <i>Date limite de demande de révision de l'évaluation finale pour les cours de la session Automne 2019.</i>	Le mercredi 15 janvier à 23 h 59. Après cette date , aucune demande n'est acceptée.
MODIFICATION DU CHOIX DE COURS <i>Date limite pour modifier son choix de cours (inscription) de la session Hiver 2020 dans Col.NET.</i>	Le dimanche 29 décembre 23 h 59. Après cette date , les modifications devront se faire pendant la période d'ajustement d'horaire au mois de janvier.